



SOMMAIRE

Avis de convocation et ordre du jour	02
Message du président	03
Conseil d'administration	04
Rapport du directeur général	05
Message du président de la Fédération des producteurs forestiers du Québec	07
Mise en marché	08
Planification forestière	12
Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée	15
Rapport de performance environnementale pour l'année 2012	17



SYNDICAT
DES PRODUCTEURS
DE BOIS DU
SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN

Avis de convocation

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Date : Le mardi 7 mai 2013

Endroit : Hôtel Universel (salle Alma)
1000, boul. des Cascades Ouest, Alma

Heure : 19 h 00 (inscription à 18 h 30)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Avis de convocation et ordre du jour
3. Procès-verbal
4. Ratification des administrateurs
 - Secteur 2
 - Secteur 3
5. Clôture de la séance

À tous les membres,

Prenez avis que le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean tiendra l'assemblée générale annuelle de ses membres, le mardi 7 mai 2013 à 19 heures, à l'Hôtel Universel, 1000, boulevard des Cascades Ouest, Alma.

Donné à Jonquière, le 13 février 2013.



Daniel Fillion, ing.f.
Directeur général

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

(Plan conjoint des producteurs de bois
du Saguenay-Lac-Saint-Jean)

Date : Le mardi 7 mai 2013

Endroit : Hôtel Universel (salle Alma)
1000, boul. des Cascades Ouest, Alma

Heure : 19 h 30 (inscription à 18 h 30)

ORDRE DU JOUR

(Plan conjoint des producteurs de bois
du Saguenay-Lac-Saint-Jean)

1. Ouverture de la séance
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Procès-verbal de la dernière assemblée générale
5. Message du président
6. Rapport d'activité 2012
7. Présentation des états financiers
8. Nomination de l'auditeur indépendant
9. Résolutions
10. Allocutions
11. Divers
12. Clôture de la séance

À tous les producteurs de bois,

Prenez avis que le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Plan conjoint des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean) tiendra son assemblée générale annuelle des producteurs visés par le plan, le mardi 7 mai 2013 à 19 h 30, à l'Hôtel Universel, 1000, boulevard des Cascades Ouest, Alma.

Donné à Jonquière, le 13 février 2013.



Daniel Fillion, ing.f.
Directeur général

Message du président

RECONNAÎTRE NOTRE CONTRIBUTION

L'occupation de notre vaste territoire régional constitue un enjeu important pour nos gouvernements. Un enjeu qui en vaut cependant la peine puisqu'il assure le développement économique et social du Québec en facilitant l'accès à son immense bassin de ressources naturelles. D'un strict point de vue économique, que serait le Québec sans ses ressources naturelles et en particulier, notre forêt ? Poser la question c'est y répondre! La crise qui a ébranlé notre industrie forestière au cours des dernières années nous a tristement démontré l'importance que pouvait avoir l'aménagement, la récolte et la transformation de la ressource forestière pour nos régions. Plusieurs communautés ont été gravement touchées et déstructurées par cette crise. La forêt constitue, nous le savons tous, l'une des bases de l'économie de nos régions, oui bien sûr, mais il y a quand même une chose que nous avons tendance à oublier plus facilement, ce sont les hommes et les femmes qui en assurent le développement et la transformation.

À ce titre, les quelques milliers de propriétaires forestiers, répartis à la grandeur de la région, constituent en quelque sorte une police d'assurance que ce capital humain sera toujours présent à la grandeur du territoire. Ils constituent, avec les producteurs agricoles, la base de

l'occupation de notre territoire et de ses communautés. Malgré les temps difficiles qui peuvent sévir de temps à autre, la région peut toujours compter sur eux pour contribuer à son économie et à son développement. Ils sont toujours et seront toujours là pour produire du bois, de la main-d'œuvre pour nos industries, des sentiers de motoneige et rendre différents services environnementaux sans parler de leur importante contribution à la fiscalité municipale. Notre société en profite et en exige de plus en plus de nous. Mais qu'en est-il de sa reconnaissance ? Comment se fait-il que nous avons peine à faire reconnaître notre importance par les structures politiques régionales et provinciales ? Que nous devons toujours revendiquer des outils, des programmes et du financement pour nous aider à développer notre forêt et en faire profiter la société toute entière. Nos outils et nos programmes sont sans cesse remis en question, on s'interroge sur la pertinence de nos plans conjoints, on coupe dans les programmes d'aménagement, on tarde à mettre en place les outils fiscaux nécessaires à notre développement et je pourrais donner encore beaucoup d'exemples.

La période qui se profile, avec la reprise dans l'industrie forestière et la mise en place du nouveau régime forestier, pourrait fournir l'opportunité à nos élus de reconnaître enfin l'importante contribution des propriétaires forestiers dans l'économie du Québec. Plusieurs programmes seront révisés, de nouvelles structures seront aussi mises en place et l'industrie forestière sera de plus en plus active. Toutes les conditions sont réunies pour accorder aux propriétaires forestiers et leurs organisations la place qui leur revient dans l'économie de nos régions. Le passé est garant de l'avenir, les propriétaires forestiers ont fait la preuve de leur importance. Il faut maintenant miser sur eux pour développer les régions du Québec. Soyez assurés que nous y travaillerons.



Pierre-Maurice Gagnon

Pierre-Maurice Gagnon
Président



SYNDICAT
DES PRODUCTEURS
DE BOIS DU
SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN



Conseil d'administration

PRÉSIDENT

M. PIERRE-AURICE GAGNON – SECTEUR 6

5020, chemin du Petit Parc
La Baie G7B 0A1
Tél. : 418 544-7595

VICE-PRÉSIDENT

M. NORMAND ROY – SECTEUR 1

620, rue Girard
St-Prime G8J 1P6
Tél. : 418 251-4917

EXÉCUTIF

M. ROGER ALLARD – SECTEUR 3*

1824, 1^{er} Rang
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix G8G 1M7
Tél. : 418 349-8473

M. CAROL BOUCHARD – SECTEUR 4

2694, route Ste-Geneviève
Canton Tremblay G7H 5B2
Tél. : 418 696-3414

M. RÉMY DION – SECTEUR 7

906, av. Doucet
Girardville G0W 1R0
Tél. : 418 258-3641

ADMINISTRATEURS

M. TONY POTVIN – SECTEUR 2*

85, Route 155
Lac-Bouchette G0W 1V0
Tél. : 418 348-9258

M. RÉMI GAGNÉ – SECTEUR 5

24, rue St-Jean-Baptiste
L'Anse-St-Jean G0V 1J0
Tél. : 418 272-2874

M. VALÈRE BOIVIN – SECTEUR 8

1800, rue Principale
Labrecque G0W 2S0
Tél. : 418 481-2627

* Administrateur sortant

Rapport du directeur général

Enfin, l'année que nous venons de passer nous aura fait voir quelques lueurs d'espoir pour notre industrie forestière. Les quelques signes de reprise que nous avons connus en début d'année grâce à la relance de la construction résidentielle aux États-Unis se sont accentués au cours du dernier trimestre propulsant ainsi le prix du bois d'œuvre à des niveaux jamais atteints depuis l'année 2006. Les prix du bois de sciage et des panneaux sont en hausse constante depuis le début de l'année 2012. S'agit-il d'une bulle ou cette tendance haussière va-t-elle se poursuivre ? Les années difficiles que nous venons de vivre nous ont bien sûr démontré la nécessité d'être prudents dans nos prévisions mais l'économie américaine semble bel et bien remise des effets de la crise financière de 2007. Plusieurs économistes s'entendent pour dire que les statistiques et indicateurs nous confirment que les mises en chantier pourraient encore augmenter de 40 % à 50 % sans créer de déséquilibre dans l'économie. De quoi nous donner confiance pour les deux ou trois prochaines années.

Au niveau régional, nous avons constaté les effets de cette légère reprise dans l'industrie par une augmentation appréciable de nos livraisons de bois aux usines. Nos livraisons totales ont atteint 241 000 m³s au cours de l'année 2012 comparativement à 163 000 m³s pour l'année précédente ; il s'agit de notre meilleure performance depuis l'année 2006. La plus grande partie des volumes livrés a été du bois résineux destiné aux principales usines de sciage de la région. L'augmentation du prix des produits finis sur les marchés nous a enfin permis de pouvoir apprécier les contrats à partage de risques que nous avons signés avec Produits forestiers Résolu et Produits forestiers Arbec durant la crise. Nous avons alors consenti des baisses de prix appréciables pour notre bois en échange d'un mécanisme d'indexation en fonction de la hausse du prix des produits finis. Pour la première fois en 2012, les producteurs recevront un ajustement pour le bois résineux livré au cours de l'année. Ce qui constitue enfin une nouvelle plutôt encourageante pour tous.

Du côté du bois feuillu, la situation est demeurée difficile puisque notre principal client, l'usine de Louisiana-Pacifique de Chambord, n'a pas opéré au cours de l'année. Nous avons tout de même réussi à dénicher des marchés dans certains secteurs de la région qui ont permis à des producteurs d'écouler des volumes de bois destinés au sciage, au panneau et à la biomasse forestière. À cet effet, le dossier de l'usine de Chambord a fait l'objet d'une attention particulière au cours de la dernière année puisque nous avons multiplié les démarches auprès des élus locaux pour les sensibiliser à l'importance de la réouverture de cette usine le plus rapidement possible. Ces démarches seront intensifiées au cours de la prochaine année.

Au niveau organisationnel, l'augmentation des livraisons nous a aussi permis d'accroître nos revenus et ainsi, de pouvoir préserver notre santé financière. Il s'agit enfin d'un premier répit depuis le début de la crise. Mais même si nos revenus sont à la hausse, il est important de se rappeler qu'ils sont encore bien loin du niveau que nous atteignons lorsque nous avons des marchés stables pour notre tremble et que, par conséquent, il est essentiel d'exercer un bon contrôle de nos opérations.

Nous avons aussi subi au cours de l'année une évaluation périodique de nos interventions dans la mise en marché des bois. Cet exercice prescrit par la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche du Québec se déroule à tous les cinq ans et a pour principal objectif de faire rapport à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, que notre plan conjoint et les règles qu'il édicte servent les intérêts de l'ensemble des producteurs et favorisent une mise en marché ordonnée du bois. La régie offre aussi, lors de cette évaluation, aux personnes intéressées à la mise en marché du produit visé, l'occasion de présenter leurs observations sur l'application de notre plan conjoint et de ses règlements. La séance publique s'est déroulée le 23 février 2012 et a permis aux dirigeants de l'organisation de démontrer publiquement à la Régie notre efficacité dans la gestion de notre plan conjoint.



SYNDICAT
DES PRODUCTEURS
DE BOIS DU
SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN

De plus, cet exercice nous a aussi donné l'occasion de présenter aux régisseurs notre planification stratégique pour les cinq prochaines années. Cette planification stratégique qui comporte plusieurs objectifs concernant les marchés, l'image de l'organisation, les services offerts et les producteurs fera l'objet d'un suivi au cours des prochaines années.

Au niveau de la mise en valeur des forêts privées, en plus d'avoir été un acteur important au sein des deux agences de mise en valeur des forêts privées du Saguenay–Lac-Saint-Jean, nous avons intensifié nos interventions sur le renouvellement du programme de remboursement des taxes foncières en participant à une campagne de cartes postales auprès de nos députés provinciaux. Ce moyen de pression a donné les résultats escomptés puisque les autorités du ministère des Ressources naturelles du Québec ont finalement accepté de proposer un programme révisé au Gouvernement afin qu'il dégage les fonds nécessaires à son application. Malheureusement, le changement de Gouvernement lors de la dernière élection a repoussé cette phase cruciale et en retarde malheureusement l'application. Ce dossier demeurera donc au centre de nos préoccupations pour la prochaine année.

En terminant, encore une fois cette année, j'aimerais souligner l'excellente collaboration que nous avons reçue de tous les producteurs de la région qui ont su faire preuve d'un grand esprit de collaboration et d'une capacité d'adaptation hors du commun dans un contexte continuellement en mouvance. J'en profite aussi pour remercier nos administrateurs et tous nos employés qui travaillent sans relâche au succès de l'organisation et pour leur sens du devoir. C'est grâce à cet appui que nous pouvons entrevoir l'avenir avec optimisme.



Daniel Fillion, ing.f.
Directeur général



Le message du président

PARLONS REVENUS FORESTIERS

Quel doit être le juste prix du bois? La Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) croit qu'un juste prix permet, tant aux fournisseurs qu'aux transformateurs de bois, de faire des profits avec leurs activités respectives. L'un ne va pas sans l'autre : il nous faut des usines compétitives, mais également des producteurs forestiers pouvant réaliser des activités rentables car, autrement, l'un manquera de débouchés pour son bois et l'autre d'un approvisionnement stable.

Face à une industrie en difficulté, les producteurs forestiers québécois ont consenti, au cours des dernières années, d'importantes baisses de prix sur les marchés du bois rond hypothéquant aujourd'hui la rentabilité de leurs activités sylvicoles. En dollar constant, le prix du bois résineux à destination des usines de pâte a ainsi diminué de plus de 20 % entre 2007 et 2012. Pour l'ensemble des producteurs de la forêt privée, les réductions de prix et de livraisons de bois aux usines de transformation se sont traduites par un manque à gagner cumulé de 1 milliard de dollars sur sept ans.

Au même moment, les propriétaires forestiers ont dû payer des taxes foncières en forte progression et répondre à des exigences environnementales croissantes de la part de la population pour protéger les sources d'eau potable, la biodiversité et le couvert forestier.

Tout cela dans un secteur d'activité présentant de hauts risques financiers en raison du temps requis pour faire croître la forêt, des catastrophes naturelles pouvant détruire le capital et des prix du bois inconnus au moment d'effectuer un investissement sylvicole.

Au cours de la dernière année, la FPFQ a donc poursuivi son travail sur cinq fronts pour améliorer le revenu net des producteurs forestiers et partager le risque financier de leurs activités. À l'échelle provinciale, nous avons ainsi :

1. renforcé notre service de veille sur les marchés du bois pour mieux appuyer les négociations des syndicats et offices de producteurs de bois auprès des compagnies forestières;
2. défendu l'accès aux marchés pour les producteurs de la forêt privée par le renforcement du principe de la « résidualité » lors de l'allocation de bois de la forêt publique;
3. accru nos représentations auprès du gouvernement du Québec pour défendre les budgets des programmes de mise en valeur de la forêt privée, et améliorer le Programme de remboursement de taxes foncières, qui nous permettent de partager avec l'État le risque associé aux investissements sylvicoles;
4. amélioré nos communications auprès des producteurs pour mieux transmettre des informations portant, entre autres, sur les mesures de soutien et les formations visant l'augmentation du revenu net;
5. initié des projets d'innovation pour trouver de nouveaux débouchés pour le bois de trituration, réduire les coûts de carburant ou encore contrôler les coûts de notre organisation syndicale.

Enfin, nous avons travaillé à maintenir la cohésion au sein de notre organisation syndicale et à nous rapprocher de nos partenaires traditionnels, puisqu'un meilleur dialogue avec l'industrie forestière et le ministère des Ressources naturelles permettra d'améliorer les conditions des propriétaires et producteurs forestiers.

L'ensemble de ces actions démontre une partie du travail fait par notre organisation syndicale pour défendre les intérêts des propriétaires et producteurs forestiers afin que ceux-ci puissent vivre de leurs activités, tout en générant l'approvisionnement nécessaire à l'industrie forestière.

Pierre-Maurice Gagnon

Pierre-Maurice Gagnon

Fédération des producteurs forestiers du Québec



SYNDICAT
DES PRODUCTEURS
DE BOIS DU
SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN

Mise en marché

REPRISE PROGRESSIVE DES ACTIVITÉS EN 2012

Une reprise progressive et soutenue par la demande dans le résineux a permis aux producteurs de la région de vendre un peu plus de bois en 2012. Le marché du bois d'œuvre a repris de la vigueur tout au long de l'année, ce qui a permis à certaines scieries de redémarrer ou d'accroître leur production.

L'année 2012 aura été la meilleure des cinq dernières années en termes de ventes de bois. C'est un volume de 241 000 m³s que les producteurs ont récolté et que les transporteurs ont acheminé aux différentes usines de la région. La reprise des achats par certaines scieries du Saguenay aura permis d'augmenter la récolte dans ce secteur de la région; chose qui ne s'était pas vue depuis quelques temps.

Malgré une amélioration des conditions de mise en marché, les producteurs ont été peu nombreux à mettre du bois en marché. Les raisons sont nombreuses mais une des principales est l'impossibilité de récolter le tremble lors des opérations. Après plusieurs années à se concentrer uniquement sur les peuplements de résineux, les options de récolte deviennent de plus en plus limitées.

La compagnie Produits forestiers Résolu a reçu un volume de 122 000 m³s au cours de la dernière année. Il y a eu de l'activité pendant toute l'année à leurs scieries sauf à celle de Roberval qui a cessé ses opérations en cours d'année. Avec la reprise des activités à la scierie de St-Fulgence, Produits forestiers Résolu a été l'acheteur le plus actif en 2012.

Du côté de Produits forestiers Arbec de l'Ascension, la reprise des livraisons s'est fait tard au printemps, réduisant de beaucoup les volumes récoltés et acheminés à cette entreprise. C'est un volume de 26 800 m³s qui a été livré sur un contrat de 120 000 m³s/an, ce qui représente seulement 22% des engagements contractuels. Les producteurs ont dû trouver d'autres marchés pour combler une partie de cette diminution.

Au Saguenay, la Scierie Girard de Shipshaw a été très active lors de la dernière année. Cette entreprise a reçu plus de 50 000 m³s. Également, la scierie de St-Fulgence a reçu environ 20 000 m³s à partir de l'hiver dernier jusqu'à la fin de l'automne. Enfin, Valibois a repris du service et a été en mesure d'acheter 2 500 m³s de tremble sciage provenant des secteurs avoisinant l'usine. La reprise des livraisons au Saguenay a apporté une certaine fermeté au niveau des ventes en 2012.

SECTEUR SCIAGE

Les industriels du bois de sciage ont augmenté leurs niveaux de production en 2012. Les producteurs ont participé à l'approvisionnement de ces derniers à la hauteur de 225 452 m³s. Ce volume comprend les livraisons de 3 375 m³s de feuillu et 2 585 m³s de mélèze.



SECTEUR PANNEAUX ET AUTRES

Le marché du panneau s'est amélioré d'une façon significative au Québec en 2012. Plusieurs usines ont fonctionné ou repris leurs activités. Par contre, en ce qui concerne l'usine de panneaux de Chambord, aucune reprise ne s'est matérialisée au cours de la dernière année. L'usine est fermée depuis novembre 2008 et rien ne laisse présager une réouverture prochaine. La compagnie a conservé sa garantie d'approvisionnement en 2012 et n'a pas manifesté la moindre intention de redémarrer cette unité de production ou encore de s'en départir.

Les producteurs ont tout de même réussi à produire un peu de feuillu au cours de la dernière année. Un volume de 9 200 m³s de tremble pâte a été acheminé chez Valibois de Falardeau. Également, le marché de la biomasse a pris un certain envol suite à la signature d'un contrat à long terme avec la compagnie Forestra de Laterrière. Ce contrat a permis aux producteurs de livrer 4 700 m³s de tremble.

Enfin, des livraisons ont eu lieu à l'usine de panneaux OSB de Produits forestiers Arbec située à St-Georges de Champlain. Un volume

de 1 700 m³s a pris la direction de St-Georges. La demande de cette dernière était beaucoup plus élevée mais la distance de transport a joué en défaveur des producteurs.

Même si tous les efforts ont été et sont toujours déployés pour trouver un débouché pour le tremble, rien n'est concluant à ce jour. Les perspectives pour la prochaine année sont donc très peu encourageantes. Espérons que le marché des panneaux gaufrés s'améliore encore d'avantage et provoque la réouverture de l'usine de Chambord.



Jacques Tremblay
Directeur mise en marché



SYNDICAT
DES PRODUCTEURS
DE BOIS DU
SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN

Mise en marché (suite)

SCIAGE 2012

Nombre de producteurs par classe de production

Quantité	Nombre	Pourcentage
0 – 100 m ³ s	319	6,1%
101 – 200 m ³ s	84	5,1%
201 – 300 m ³ s	44	4,6%
301 – 400 m ³ s	24	3,6%
401 – 500 m ³ s	20	3,9%
501 et +	98	76,7%
TOTAL	589	100%

PANNEAUX ET AUTRES 2012

Nombre de producteurs par classe de production

Quantité	Nombre	Pourcentage
0 – 100 m ³ s	33	20,5%
101 – 200 m ³ s	8	16,2%
201 – 300 m ³ s	6	18,9%
301 – 400 m ³ s	5	24,5%
401 – 500 m ³ s	0	0,0%
501 et +	2	19,9%
TOTAL	54	100%

SOMMAIRE DES LIVRAISONS 2012

Sciage

Essence	Longueur	Volume livré m ³ s
Ép – sap – pig	copeaux	4 509 m ³ s
Ép – sap – pig	8'	9 084 m ³ s
Ép – sap – pig	10'	11 125 m ³ s
Ép – sap – pig	12'	68 663 m ³ s
Ép – sap – pig	16'	89 144 m ³ s
Ép – sap – pig	Longueur	9 784 m ³ s
Sapin	8'	1 354 m ³ s
Sapin	12'	4 489 m ³ s
Sapin	16'	10 898 m ³ s
Sapin	Longueur	2 639 m ³ s
Sapin	21'	7 634 m ³ s
Mélèze	12'	2 485 m ³ s
Mélèze	16'	99 m ³ s
Tremble	8'	215 m ³ s
Tremble	10'	2 659 m ³ s
Tremble	12'	368 m ³ s
Tremble	16'	133 m ³ s
Pin blanc	12'	59 m ³ s
Pin rouge	12'	111 m ³ s
TOTAL		225 452 m³s

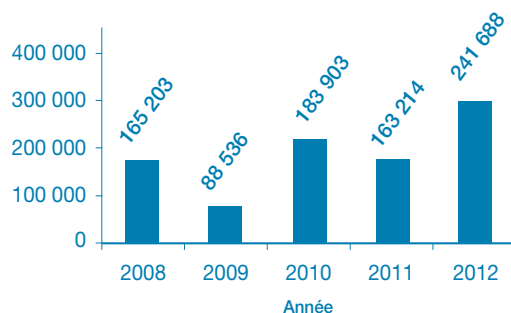
Panneaux et autres

Essence	Longueur	Volume livré m ³ s
Ép – sap – pig	16'	21 m ³ s
Ép – sap – pig	Pâte	519 m ³ s
Tremble	Pâte	12 185 m ³ s
Tremble	8'	1 283 m ³ s
Tremble	10'	960 m ³ s
Tremble	16'	636 m ³ s
Tremble	Longueur	633 m ³ s
TOTAL		16 236 m³s
TOTAUX		241 688 m³s

VOLUME (M³S) DES VENTES TOUTES ESSENCES

Période 2008-2012 (5 ans)

Vol. m³s



SITUATION DES LIVRAISONS 2012

Sciage	225 452 m ³ s
Panneaux et autres	16 236 m ³ s
TOTAL	241 688 m³s
Total résineux	222 617 m³s
Total feuillu	19 071 m³s

DISTRIBUTION DES REVENUS PROVENANT DE LA VENTE DE BOIS

Valeur à l'usine	100,00 %
Producteurs	83,40 %
Transporteurs	11,61 %
Réserve	0,65 %
Administration	1,57 %
Mise en marché	1,26 %
Fonds de recherche	1,06 %
Fonds de mise en valeur	0,45 %

LISTE FINALE DES PRIX 2012

Destination Sciage

Essence	Longueur	Prix net au chemin du producteur
Épinette-sapin-pin gris	Tronçonné	52,85 \$ /m ³ s
Épinette-sapin-pin gris	Longueur	48,85 \$ /m ³ s
Tremble	Tronçonné	30 \$/m ³ s
Tremble	Bois à pâte	25 \$/m ³ s
Mélèze	Tronçonné	40 \$/m ³ s

Destination Panneaux

Essence	Longueur	Prix net au chemin du producteur
Tremble	Tronçonné	26 \$/m ³ s
Tremble	Longueur	23 \$/m ³ s

SYNDICAT
DES PRODUCTEURS
DE BOIS DU
SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN

Planification forestière

PROGRAMMES D'AIDE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES

Au cours de l'année 2012, les Agences de mise en valeur des forêts privées du Saguenay–Lac–Saint-Jean ont investi 3 091 420 \$ pour la réalisation de travaux sylvicoles. Il s'agit d'une augmentation d'environ 2 % par rapport au montant engagé dans l'année précédente. Cette légère augmentation est attribuable à un montant supplémentaire provenant du programme Volet II.

Ainsi, la contribution du MRN pour le Programme régulier a été de 2 560 250 \$ tandis que le budget du Programme d'investissements sylvicoles s'est élevé à 305 200 \$. Le reste du montant investi par les agences dans les travaux sylvicoles provient du fonds de roulement des agences, des contributions de l'industrie sur les volumes de bois achetés et du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II. Cette contribution de 271 021 \$ du Programme Volet II, négociée avec les partenaires du monde municipal, a permis de réaliser des travaux de reboisement, d'entretien de plantation et d'éclaircie précommerciale.

Cette année, les agences ont investi 96 % de leur budget dans l'exécution de travaux de mise en valeur sur le terrain et maintenu les frais d'administration à 5 % du budget total. Les frais de vérification opérationnelle ont diminué de 5 % à 28 363 \$, soit 0,8 % du budget total.

Cette excellente performance prouve encore cette année que la stratégie de gestion des agences maximise les investissements en travaux sur le terrain. À ce chapitre, les agences de la région figurent toujours parmi les plus performantes du Québec.

La répartition des budgets par agence de mise en valeur est la suivante :

Répartition des budgets des Agences régionales de mise en valeur des forêts privées de la région du Saguenay–Lac-St-Jean

	AGENCES		Total	%
	Saguenay	Lac-St-Jean		
Budget engagé dans les travaux de mise en valeur	869 950 \$	2 221 470 \$	3 091 420 \$	96,0 %
Administration (prévisions)	50 333 \$	53 131 \$	103 464 \$	3,2 %
Vérification opérationnelle	6 879 \$	19 977 \$	26 856 \$	0,8 %
TOTAL	927 162 \$	2 294 578 \$	3 221 740 \$	100 %

Les principaux travaux réalisés dans le cadre de ces programmes ont été (au 28 février 2013):

ACTIVITÉS	Agence Saguenay	Agence Lac-St-Jean	TOTAL SAG-LAC
Préparation de terrain	130 ha	758 ha	888 ha
Reboisement	347 131 plants	1 472 526 plants	1 819 657 plants
Entretien de plantation	215 ha	833 ha	1 048 ha
Éclaircie précommerciale	354 ha	203 ha	557 ha
Traitements commerciaux	18 ha	91 ha	109 ha
Drainage	0,4 km	8,2 km	8,6 km
Voirie forestière	6,9 km	16,9 km	23,8 km
Visites conseil	8 visites	19 visites	27 visites

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS SYLVICOLES (PIS)

Le ministère des Ressources naturelles a maintenu le budget du Programme d'investissements sylvicoles en 2012. Quant au gouvernement fédéral, il a poursuivi sa contribution via *l'Initiative ponctuelle de renforcement des économies forestières du Québec (IPREFQ)*. Cette entente prendra fin au 31 mars 2013. Les montants alloués dans la région totalisent ainsi 305 200 \$, soit 183 100 \$ pour l'Agence de mise en valeur du Lac-Saint-Jean et 122 100 \$ pour l'Agence de mise en valeur du Saguenay.

Cette somme a permis de réaliser différents types de travaux sylvicoles, soit 79 hectares de préparation de terrain, 264 300 plants reboisés, 34 hectares en entretien de plantation, 96 hectares en éclaircie précommerciale et 32 hectares d'éclaircie commerciale.

PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DE CHABLIS

Le Syndicat des producteurs de bois a travaillé en collaboration avec l'Agence de mise en valeur des forêts privées du Lac-Saint-Jean pour déployer un programme d'aide à la récupération des bois affectés par le chablis du 6 août 2011 au nord du Lac-Saint-Jean. Ce programme vise aussi la remise en production des superficies. Pour l'année 2012, l'agence a accordé un budget de 100 000 \$ et le MRN, 20 000 \$. Les travaux vont se poursuivre en 2013.



SYNDICAT
DES PRODUCTEURS
DE BOIS DU
SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN



LE JOURNAL « ENTRE LES BRANCHES » ET LE SITE INTERNET

Deux outils de communication intéressants sont disponibles pour les propriétaires de lots boisés. En premier lieu, il y a le journal « Entre les branches » qui est publié à deux reprises annuellement. Encore une fois cette année, nous y avons traité de plusieurs sujets susceptibles d'intéresser les producteurs forestiers de la région notamment au niveau de la mise en marché, des dossiers d'actualité dans le domaine forestier et des activités de formation et de sensibilisation. Nous y avons également intégré les demandes de contingents (édition automne) et plus récemment les fiches de nomination au poste d'administrateur (édition printemps). Nous vous invitons à le lire attentivement et n'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires.

Le Syndicat possède également son site Internet à l'adresse www.spbsaglac.qc.ca. Ce site est conçu pour renseigner les producteurs sur les différentes activités du Syndicat comme la mise en marché du bois, les activités du fonds forestier, la planification forestière et les dossiers environnementaux. Il est aussi conçu pour favoriser la communication entre les membres et l'organisation. Nous vous invitons à le visiter.

LE STATUT DE PRODUCTEUR FORESTIER

Depuis plus de dix ans maintenant, le Syndicat agit comme bureau d'enregistrement au statut de producteur forestier. En 2012, plusieurs transactions et modifications ont été effectuées dont 286 enregistrements et 665 avis de tous genres.

Actuellement, au Québec, 34 699 propriétaires possèdent leur statut de producteur forestier et de ce nombre, 1 796 proviennent de notre région. Le propriétaire qui obtient son statut de producteur forestier reconnu devient admissible au Programme de mise en valeur des forêts privées, programme qui permet de financer la réalisation des travaux sylvicoles sur sa propriété. De plus, il lui permet de bénéficier du programme de remboursement de taxes foncières, et ainsi récupérer 85 % du montant de ses taxes (municipales et scolaires) d'une propriété forestière. La Financière agricole du Québec offre également au producteur forestier

reconnu des possibilités de financement avantageuses pour l'achat de boisés, l'acquisition de machinerie ou autres. Les producteurs forestiers qui font partie d'une société sylvicole doivent obligatoirement indiquer la date de début et de fin de leur convention d'aménagement lors du renouvellement de leur certificat.

Pour en connaître davantage sur le Statut de producteur forestier et sur les différents programmes s'y rattachant, veuillez communiquer avec Monsieur Sébastien Tremblay au 418-542-5666 poste 252.

Martin Lavoie, ing. f.
COORDONNATEUR ENVIRONNEMENTAL



Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée

L'année 2012 aura été une année bien remplie pour le Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée. Malgré le contexte difficile qui persiste dans le domaine forestier, le Fonds s'est acquitté de sa mission en réalisant plusieurs activités et rencontres organisées pour les producteurs. Voici en quelques lignes les différentes activités réalisées lors de la dernière année.

FORMATION

En 2012, nous avons donné cinq sessions de formation pour environ 70 producteurs. Au printemps, un cours de techniques d'abattage a été donné, un sur l'entretien et l'affûtage d'une scie à chaîne de même qu'un sur l'identification et la cueillette de champignons forestiers. Également vers la même période, près d'une trentaine de producteurs ont reçu une formation de base sur l'utilisation d'un GPS forestier. De plus, une collaboration avec la coop Nutrinor a permis l'organisation d'une formation sur les bonnes pratiques acéricoles. Le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean compte bien poursuivre sur cette belle lancée.

JOURNÉE FORESTIÈRE

C'est sous le thème «Nos forêts : un trésor renouvelable» que la journée forestière s'est déroulée dans la municipalité de Sainte-Élisabeth-de-Proulx, le 15 septembre 2012. Le chablis ayant affecté ce secteur en août 2011 a inspiré la thématique. Plusieurs exposants de machinerie forestière et autres équipements étaient présents. Lors de cette journée, plusieurs démonstrations terrain ont été réalisées en collaboration avec la Société sylvicole Mistassini. Malgré une température vraiment maussade, environ 130 producteurs ont assisté à la journée. Nous tenons à remercier tous les exposants et les représentants du Centre communautaire de Sainte-Élisabeth pour leur accueil et leur générosité. Nous aimerions aussi souligner l'implication des représentants de paroisse et de tous ceux et celles qui de près ou de loin ont rendu cette journée possible.



SYNDICAT
DES PRODUCTEURS
DE BOIS DU
SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN

VOYAGE D'INFORMATION

En septembre dernier, les responsables de paroisse ont participé au voyage d'information qui s'est déroulé encore une fois dans la région de Québec. Lors de ce voyage, les participants ont pu constater le dynamisme de quelques entreprises œuvrant dans la transformation du bois. La première étape du voyage a été la visite d'une manufacture de bâtons de baseball à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. La deuxième étape a été la visite de l'usine de placages St-Raymond. En dernier lieu, les participants ont pu profiter de la tenue de l'évènement DÉMO internationale 2012 qui se déroule au Québec une fois tous les quatre ans afin de visiter les nombreux exposants de machinerie, d'équipement et de services sur le superbe site de la Seigneurie de Perthuis. L'implication des organisateurs de même que l'excellente participation ont permis de faire de cette activité un véritable succès.

ASSOCIATION FORESTIÈRE

Le Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée participe au financement de l'Association forestière du Saguenay–Lac-Saint-Jean et collabore à plusieurs activités de cette dernière.

ACTIVITÉS DIVERSES

Le Fonds de recherche, de promotion et d'aménagement de la forêt privée participe financièrement ou collabore à plusieurs activités:

- Visites terrain
- Information auprès des producteurs
- Participation à divers comités
- Identification de boisés et de travaux de plantation
- Participation à divers congrès et expositions d'équipements forestiers
- Relations publiques



Martin Lavoie, ing. f.
COORDONNATEUR ENVIRONNEMENTAL



Rapport de performance environnementale POUR L'ANNÉE 2012

L'année 2012 a été une autre année chargée pour notre système de gestion environnementale. En réussissant un audit de maintien selon la norme ISO-14 001 : 2004 en juin 2012, nous avons encore une fois démontré son efficacité et sa performance malgré le contexte difficile de la mise en marché et la rationalisation du personnel.

Au cours de la dernière année, nous avons travaillé principalement à améliorer certaines de nos procédures et aussi à redéfinir la liste des activités pour lesquelles l'organisation a les moyens d'exercer une influence significative sur les aspects environnementaux. Le suivi des éléments de surveillance et mesurage des contrôles opérationnels nous a permis de constater qu'en général nous avons une bonne maîtrise. C'est le cas notamment au niveau de l'entretien préventif des camions, du respect des infrastructures et du respect des prescriptions sylvicoles pour les coupes de plus de 4 ha. De plus, le Syndicat poursuit son rôle de sensibilisation et d'information avec pas moins de 93 trousseaux remis aux nouveaux propriétaires comprenant le Guide des saines pratiques d'intervention en forêt privée. Par contre, nous rencontrons plus de difficultés

pour certains éléments. Parmi ceux-ci, mentionnons notamment le respect de la stratégie sylvicole. En effet, depuis quelques années, les cibles de travaux prévues à la stratégie sylvicole du Plan de protection et de mise en valeur (PPMV) ne sont pas atteintes, principalement parce que les budgets ont baissé et que les taux ont augmenté. Une nouvelle version du PPMV est en préparation et sera disponible au courant de l'année 2013.

Le comité environnemental a effectué une révision complète des objectifs, cibles et programmes. La relance du programme de certification des entrepreneurs figure parmi les principaux changements survenus. Ce dernier devrait être opérationnel pour le début de l'été 2013 avec comme cible à atteindre l'accréditation d'au moins deux entrepreneurs sur le territoire. La certification forestière des propriétaires de boisés privés constitue toujours un dossier prioritaire pour le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Bien que le dossier n'ait pas beaucoup progressé au cours de l'année 2012, nous avons continué de suivre son évolution au niveau provincial. De plus, nous avons mis en place un nouveau programme qui va nous donner des outils pour cheminer vers notre objectif.

En conclusion, nous avons progressé de façon considérable mais beaucoup de travail reste à faire, tel un chantier perpétuel. Dans une perspective d'amélioration continue, notre système de gestion environnementale évolue de façon à nous permettre de réduire au maximum nos impacts écologiques. Nous demeurons convaincus qu'il s'agit d'un atout majeur pour l'organisation et ses membres et que cela contribue à bien nous positionner sur les marchés.



Martin Lavoie, ing. f.
Coordonnateur environnemental



SYNDICAT
DES PRODUCTEURS
DE BOIS DU
SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN



Renseignements supplémentaires

Veuillez prendre note que suite à la révision de certaines normes de vérification, les états financiers de votre Syndicat ne pourront être diffusés avant leur approbation par l'Assemblée générale annuelle. Vous pouvez cependant en obtenir un exemplaire en remplissant le coupon ci-dessous et le poster ou communiquer avec Mme Louise Duchesne au bureau du Syndicat au 418-542-5666 poste 236 ou par courriel au syndicat.bois@spbsaglac.cq.ca.

Merci de votre compréhension !



OUI ! J'aimerais recevoir une copie des états financiers 2012 du Syndicat des producteurs de bois du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Faire parvenir à : **Louise Duchesne** au 3635, rue Panet, Jonquière (Québec) G7X 8T7

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins or other markings on the paper.



This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins or other markings on the paper.

